

ETAT DE FRAIS

Nom et Prénom

CAUDRON Gérard

Maire

départ de la résidence		retour de la résidence	
Date	Heure	Date	Heure
15/07/2023		19/07/2023	

Remuzat, Die, Beaulieu,

objet du déplacement : Visites C.V 2023

Mode de transport		
Véhicule municipal	Train	autres
Véhicule personnel	Avion	

Frais de transport		
	Péages	71,20
	indemnités kilométrique	
	V d'Ascq - Remuzat - Die - Beaulieu - V d'Ascq	
1841	1841 kms	0,41
	sous total 1	826,01

Frais de séjour		
		Montant
4	repas	105,25
4	Nuit	413,42
	sous total 2	518,67
	Total 1+2	1344,68

remboursement suivant Art L2123-18

certifie sincère le présent état et s'élevant a la somme de
mille trois cent quarante quatre euros et 68 cts

signature

remboursement suivant Art L2123-18-1

pas de délibération

remboursement suivant Art L2123-18

Délibération

Péages	hotel	repas
1,40	281,1	19,00
14,00	132,32	36,40
33,90		24,50
8,80		25,35
13,10		
71,20	413,42	105,25